

Parole à la **(self)** défense

Trente années passées que le taï-jitsu s'inscrit fidèlement dans le développement des disciplines de la fédération française de karaté. Un quasi anniversaire qui méritait bien un coup de projecteur. Bilan et perspectives avec quelques-uns des principaux acteurs d'une discipline qui a fait le choix d'une gouvernance collégiale avec une équipe soudée pour partager sa richesse. TEXTE: OLIVIER REMY / PHOTOS: DENIS BOULANGER

UNE DISCIPLINE BIEN ANCRÉE

Le taï-jitsu, ce sont 3 500 licenciés et 150 clubs répartis sur le territoire avec quelques bastions constitués par les ligues Flandres-Artois, Normandie, Provence, Ile-de-France, Picardie ou encore Pays de la Loire. « *Le taï-jitsu a aujourd'hui la chance d'être représenté au sein des comités des ligues et des départements, grâce à des acteurs de terrain, des référents impliqués dans le développement général au niveau local et national, qui peuvent intervenir dans différents domaines* », explique Michel Vignon. Responsable national de la discipline, il veut surtout promouvoir l'idée « *d'un épanouissement réussi grâce à une gouvernance collégiale et démocratique.* » « *On se réunit chaque année pour faire le bilan des actions de l'année écoulée et on met tout au vote* », insiste ce discret 5^e dan, qui a toujours préféré la recherche technique et le plaisir de partager sur un tapis à la reconnaissance par les grades. Rattachée à la FFKaraté depuis la fin des années 70, la discipline est intégrée aux styles de karaté-jitsu depuis 1999. « *Depuis plus de 30 ans, nous nous*

sommes inscrits dans la politique fédérale sans interruption, même quand il a fallu repenser certaines choses en profondeur, se remettre en cause, notamment à l'apparition du tronc commun dans les examens de grades », assure-t-il. La discipline est en effet gérée à tous les niveaux par de nombreuses personnes, dans l'ombre qui ont la charge de l'organisation ou du programme informatique des compétitions et qui « *nous permettent d'être autonomes et d'assurer le succès de ces manifestations* ». Une pratique de self-défense claire, pragmatique, qui séduit chaque année un peu plus de licenciés, pas forcément d'ailleurs bien identifiés par les chiffres quand on sait que nombreux sont les taï-jitsukas qui pratiquent aussi le karaté. Quoi qu'il en soit, la forme de travail plaît.

DES PUBLICS TRÈS DIFFÉRENTS

Le message « *self-défense* » est notamment bien perçu des femmes. Elles qui forment 15 à 20% des licenciés, mais dont les effectifs sont stables depuis quelques années, notamment parce que leur pratique « *se heurte peut-être aussi parfois à*

Les membres de la commission nationale tai-jitsu

MICHEL VIGNON
National,
Ile de France

BRUNO HOFFER
National,
International

LOIC BOISNAULT
Pays de la Loire

PATRICE GUILLON
Normandie

DOMINIQUE FAGUIER
Normandie

DANIEL LE MER
Ile-de-France

FRANCK COURET
Ile-de-France

PASCAL BURLION
Flandres Artois

PASCAL THIBAUT
Flandres Artois

GEORGES LAMARQUE
Flandres Artois

JEAN-PIERRE DESROSIERS
Provence

JACKY ALBE
Provence

PHILIPPE VERVYNCK
Aquitaine

RENE BATT
Lyonnais

SYLVAIN GUTH
Alsace

CHRISTIAN BISONI
Dauphiné Savoie

JACKY ZAMUDIO
Picardie



plus de licenciés», précise Michel Vignon. Qui poursuit : « On nous oppose parfois à tort au nihon tai-jitsu de Roland Hernaez, avec lequel nous avons d'excellentes relations, poursuit-il, mais notre conviction, c'est que chacun a quelque chose à apporter au débat technique, des réponses à la pratique. Personne ne détient la vérité, surtout pas nous. Les arts martiaux, le karaté, le tai-jitsu, c'est l'efficacité et la pluralité. Il y a plein de voies pour cela. La pratique est très riche, il faut être curieux. C'est l'idée que nous défendons d'ailleurs dans l'organisation du tai-jitsu en France, en nous déplaçant souvent dans les ligues ou les interrégions pour communiquer auprès des professeurs mais aussi prendre le pouls de leurs envies, de leurs besoins et afin qu'ils nous fassent eux-mêmes partager leurs expériences. » Si, en dehors des échanges réguliers avec le Luxembourg et la Belgique, la dimension internationale de la discipline reste mesurée, des contacts en Hongrie et au Portugal ayant avorté, c'est sur le territoire national qu'il faut trouver la trace de l'engouement pour le tai-jitsu. Les stages organisés en 2010 l'ont encore prouvé, en faisant le plein, à ●●●

la dimension physique exigeante. Pour elles, il faut encore davantage donner du sens, du pragmatisme à l'entraînement, presque à chaque geste ». Certaines ligues, grâce à une communication forte et originale, comptent même beaucoup de licenciés enfants, comme en Flandres-Artois ou en Provence. Mais au niveau national, ce sont plutôt des adolescents et des jeunes adultes qui forment le noyau dur des licenciés. « On a longtemps été à la mode et cela nous a permis de devenir la discipline de karaté jitsu qui compte le



Depuis 10 ans, le tai-jitsu participe aux démonstrations et aux compétitions organisées pour les disciplines karaté-jitsu.

D.R.

KARATÉ JUTSU

TAI-JITSU

Le patrimoine technique exploré par le tai-jitsu permet d'intéresser des publics très différents.



●●● l'image, entre autres, de celui qui s'est tenu à Pornichet (Loire-Atlantique) en mai dernier et qui avait rassemblé plus de 120 personnes.

UN ÉVENTAIL TECHNIQUE RICHE

Avec des formes de travail accessibles pour les débutants et des passerelles techniques simples pour les karatékas qui donnent accès à un éventail technique riche, à la fois très pragmatique dans son approche et complexe pour conserver et animer le patrimoine technique qu'il représente, le tai-jitsu s'est pleinement inscrit dans le projet global. « C'est aussi dans cette logique que nous avons simplifié ces dernières années les passages de grades afin de déterminer des objectifs plus clairs pour le pratiquant, explique Michel Vignon. La nouvelle réforme des grades va nous conduire à revoir à nouveau notre copie, d'autant que nous nous étions habitués à ce système d'épreuves. Nous revenons ainsi à la situation antérieure, ce qui, de toute façon, ne compromet en rien la progression technique que nous proposons, voire redonne une certaine logique vis-à-vis des pratiquants. »

DES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Les efforts fournis pour se structurer et se développer ont ainsi été soutenus par des supports pédagogiques qui font référence : mais aussi des supports en DVD

dont le dernier en date consacré au programme officiel. Il propose aux professeurs de karaté l'ensemble de la progression technique en complément de leur entraînement traditionnel en club avec toutes les techniques de base par atémis, clés et projections, les trois katas de base et les trois katas supérieurs. « Ce programme est complété par des démonstrations de techniques de défense personnelle par de nombreux intervenants issus de la commission technique nationale tai-jitsu dont Pascal Burlion, Virginie Hus, Benoît Defives, Thomas Schmit ou encore Xavier Boire, souligne Michel Vignon. Chacun de ces pratiquants, de haut niveau tout de même, a des choses à montrer, à apporter. » Et pour que les clubs de tai-jitsu s'y intéressent et bénéficient de ce lien technique, le DVD a été envoyé à tous gratuitement. Des affiches spécifiques ont aussi été réalisées et envoyées aux clubs (ndlr : téléchargeables aussi sur le site de la FFKaraté) Ou quand le savoir-faire prend en compte le faire-savoir. ●



ILS ŒUVRENT EN RÉGION...

PHILIPPE VERVYNCK*

« Maîtriser sans se mettre en danger »

« J'encourage les budokas confirmés, qui ont un sens profond de leur pratique, à s'intéresser au tai-jitsu. En maîtrisant des techniques de self-défense, on revient sur les fondamentaux des arts martiaux en évitant le côté spectaculaire. Lors de stages pour les cadres, j'incite à ne pas rester sur un travail de 1^{er} dan. Le tai-jitsu offre un sens global de procédés applicables en cas d'agression aux élèves, débutants ou non. Cette discipline tend à se rapprocher de la réalité, en occultant le stress créé au moment de l'agression et la tenue de civil. Le tai-jitsu c'est maîtriser la self-défense sans se mettre en danger. »

* KC Buguois, 5^e dan, membre de l'École des Cadres d'Aquitaine et de la Dordogne.

JEAN-PIERRE DESROSIERS*

« En 2011, cap sur Istres ! »

« Ma Ligue aura le privilège d'accueillir la coupe de France dans la ville d'Istres, les 23 et 24 avril 2011. Douze ans que nous attendions le retour de l'événement phare de notre discipline en Provence ! Istres est une ville sportive et dynamique qui dispose d'infrastructures idéales. Quatre tatamis seront à disposition des 300 athlètes en présence, des poussins aux vétérans. Les cinq meilleurs de chaque catégorie issus des phases finales des coupes de Ligues s'affrontent dans cette ultime compétition. Les rencontres seront individuelles, par équipe, et mixtes pour les plus petits. Nous avons envie d'en faire un événement qui fera date. Avec le chef des services des sports de la ville, nous finalisons actuellement le cahier des charges. Le plan de communication de la compétition est notre prochain objectif. »

* Association Sports de combat et de loisirs de Marseille, 4^e dan, responsable régional tai-jitsu ligue de Provence et membre au Comité Directeur.

RENÉ BATT*

« La méthode des gendarmes »

« Pendant une vingtaine d'années, j'ai été instructeur corps-à-corps, moniteur commando, et j'ai enseigné les sports de combat. J'ai sensibilisé les gendarmes aux techniques propres à la sécurité dans une formation au tai-jitsu intitulée « protection des personnes ». Mes élèves, des sportifs physiques et endurants, ont dû améliorer leur technique d'intervention sur le terrain. Amateurs d'arts martiaux ou non, ils ont tous été sensibilisés à la self-défense. Grâce au tai-jitsu, qui offre un éventail de techniques, ils ont utilisé les clés et les projections lors d'interpellations. Face au succès de leur méthode, certains ont fini par pratiquer le tai-jitsu à titre personnel. Ce qui constitue une belle victoire. Dans la continuité, je suis aussi responsable du karaté défense de la ligue du Lyonnais, ce qui est un grand honneur. »

* Ouest Ecully Arts Martiaux, 4^e dan, responsable de la Commission Karaté Défense ligue du Lyonnais, ancien gendarme.